

# LE PEUPLE SOUVERAIN

JOURNAL DES INTÉRÊTS DÉMOCRATIQUES ET DU PROGRÈS SOCIAL.

**Prix d'abonnement** (Payable d'avance):  
 Lyon. Rhône. Départem. Le Recueil de...  
 3 mois, 8 fr.; 40 fr.; 42 fr. ...  
 6 mois, 15 fr.; 19 fr.; 22 fr. ...  
 Un an, 30 fr.; 36 fr.; 40 fr. ...  
 On s'abonne, à Lyon, au Bureau du Journal, et à Paris, chez LAMOLIVET et C<sup>ie</sup>; rue Notre-Dame-des-Victoires, 46.  
 Les Annonces se paient 25 c., et les Réclames 40 c. la ligne.

Lyon, le 25 frimaire an LVII.

(De l'ère chrétienne, 16 décembre 1848.)

**Nos espérances. — Nos craintes.**

Nous n'avons jamais mis notre espoir dans tel ou tel individu, dans tel ou tel nom, plutôt que dans tel ou tel autre. C'est par l'application des principes démocratiques que nous comptons réaliser dans l'avenir pour nous ou notre postérité, ce bien-être physique et moral vers lequel tendent tous les divers systèmes socialistes, depuis le communisme de Cabet jusqu'au phalanstère de Fourier, la banque d'échange de Proudhon et l'organisation du travail de Louis Blanc. Nous avons l'intime conviction que le gouvernement républicain démocratique seul peut nous procurer tous ces avantages et amener le triomphe de nos idées. C'est donc un devoir impérieux pour tous les citoyens, pour ceux surtout qui comprennent la fraternité et veulent relever la société de cette espèce d'avitilissement, d'égoïsme fangeux, de corruption honteuse dans lesquels le despotisme des quarante dernières années l'a insensiblement entraînée; c'est un devoir, disons-nous, de s'attacher fortement à la République, à la seule planche de salut qui nous reste après le naufrage, après cette espèce d'inondation soudaine produite par le débordement des mauvaises passions et des idées anti-libérales.

Le suffrage universel, avec une bonne loi sur la responsabilité des serviteurs du peuple, nous suffit pour atteindre notre but et arriver à toutes les améliorations sociales dans un espace même très rapproché. Voilà notre seul, notre dernier espoir, et le jour où quelque imprudent voudrait porter atteinte à ce peu de liberté qui nous reste, tous les amis de la République répondraient à notre appel et seraient prêts à défendre avec nous le dernier de nos droits. Nous n'avons pas encore oublié le 24 février. Que les réactionnaires et ceux qui rêvent déjà le retour du passé se le rappellent de temps en temps; il y va de leur intérêt comme du nôtre. S'ils sont prêts à descendre dans la rue, — et ils le disent hautement, — qu'ils sachent bien que des millions de patriotes les y attendront de pied ferme.

Nous devons le déclarer bien haut: Cavaignac n'était pas l'homme qui convenait à la République; sa férocité bien connue, son inhumanité, sa froide barbarie dont il semblait faire parade, tout nous prouvait jusqu'à l'évidence que l'on ne pouvait espérer le maintien des institutions démocratiques, si elles étaient confiées à la garde de cet homme d'une cruauté presque fabuleuse, républicain peut-être, mais républicain comme Sylla, qui ne se trouvait heureux que quand ses pieds baignaient dans le sang des Romains. L'état de siège, les lois sur la presse, le rétablissement du cautionnement, la loi contre les clubs et les attroupements, nous ont donné la mesure de ses opinions et de ce que nous avions à attendre de lui. Voilà, il ne faut pas l'oublier, voilà le seul motif qui a engagé le peuple à prendre pour président le citoyen Bonaparte, qui n'avait pas ses sympathies. En disséminant ses voix, il savait que pas un des candidats n'aurait la majorité absolue et que dès-lors l'Assemblée

nationale serait appelée à nommer elle-même son président. La crainte que le choix de nos représentants ne se portât sur le héros de juin, sur l'inventeur des transportations, des condamnations sur état et sans jugement, a mis une partie de la démocratie dans la triste nécessité de reporter ses voix sur le concurrent qui offrait le plus de chances, sur le candidat des légitimistes, du clergé et des intrigants.

Si maintenant le citoyen Bonaparte comprend bien sa position, s'il sait qu'il ne doit sa nomination qu'à la haine et au dégoût qu'inspirait le nom de Cavaignac, s'il considère surtout son élection comme l'expression des masses populaires, il tournera ses regards vers nous, et éconduira bien et dûment tous ces misérables flatteurs, tous ces traitres qui vont briguer ses faveurs, exciter son ambition, l'élever peut-être pour le faire tomber de plus haut. Il saura que le peuple n'a dressé des barricades en Février et en juin que pour conquérir le droit au travail, l'abolition de l'usure, des impôts qui pèsent sur le nécessaire et toutes les libertés qu'est en droit d'exiger une nation intelligente. Il oubliera son nom, sur lequel il a fondé toutes ses prétentions jusqu'à ce jour, et il se rappellera qu'il n'est que le président de la République démocratique.

Et qui sait? nous voulons le voir à l'œuvre avant de le juger, il n'est pas impossible que telles soient ses intentions. Il sait sans doute que son oncle n'a été grand et estimé que sous la République, et que le jour où il étouffa la liberté, son étoile commença à pâlir. Il réparera les erreurs de l'empereur, en rendant à la France ce que celui-ci lui avait pris de libertés et d'indépendance. Voilà notre espoir.

Mais, d'un autre côté, nous savons que l'ambition expose l'homme à bien des tentatives imprudentes, et nous sommes loin d'être sans inquiétude pour l'avenir. Ce n'est pas que nous perdions courage, mais nous gémissons sur les conséquences terribles qu'aurait tout essai de réaction ou de restauration monarchique, même de la part du neveu de l'empereur. Il faut bien qu'il sache qu'avant de poser la couronne sur sa tête, il aura à lutter avec tous les républicains, et que tous ont juré de périr jusqu'au dernier plutôt que de reprendre les fers qu'ils ont brisés pour toujours. Dans cette guerre d'extermination, que de sang! que de meurtres! Voilà nos craintes, puissent-elles être chimériques.

**Choisissez!**

S'il est une vérité historiquement constatée, c'est que, comme parti, l'aristocratie est bien définitivement morte en France; Louis XI, Richelieu et la Convention l'ont bien tuée.

La Restauration, malgré tous ses efforts, malgré le milliard de l'indemnité, n'est parvenue qu'à rendre plus évidente l'impossibilité de ressusciter dans notre pays égalitaire les privilèges de condition et de naissance.

Le clergé, dépossédé de ses biens depuis un demi-siècle, ne conserve d'influence qu'à la condition de rester une puissance exclusivement spirituelle; comme pouvoir temporel, il vient de livrer et de perdre à Rome même sa dernière bataille.

Sur les débris de ces deux castes, forte et riche de leurs dé-

pouilles, la bourgeoisie, surtout depuis l'importation du régime constitutionnel, a pris, dans la politique de la France, le rôle dirigeant et dominateur.

Loin de nous l'idée de parquer dans des classifications trop absolues, telle ou telle catégorie de citoyens, nous serions d'ailleurs assez embarrassés de dire où la bourgeoisie commence et où le peuple finit; mais par bourgeoisie, nous entendons cette classe intermédiaire qui, après s'être ruée sur les biens nationaux au milieu du cataclysme révolutionnaire, crie au vol et au pillage dès qu'on parle de modifier les lois qui régissent aujourd'hui la propriété;

Qui, après avoir détruit maîtrises et jurandes, a élevé la barrière du capital entre le privilégié qui est pourvu et le travailleur intelligent qui ne possède rien;

Qui enfin, après avoir trouvé juste et bon d'abolir les distinctions et les titres qui offusquaient sa roture envieuse, s'empres- sait de fonder sur le privilège de l'argent une inégalité nouvelle et s'opposait avec une obstination égoïste à l'abaissement du cens comme à l'adjonction des capacités.

C'est à cette classe que la démocratie victorieuse est venue demander en Février et le prix de sa victoire et sa part dans le butin.

La lutte, commencée en 1830 et continuée depuis, dure encore aujourd'hui, plus obstinée, plus ardente que jamais.

C'est entre ces deux partis que tout pouvoir nouveau doit avouer sa préférence et se choisir un appui.

Le premier, envieux, cupide, égoïste, impitoyable et furieux sous des apparences de modération, a pour principes, au dedans, conservation par tous les moyens de ce qui a été acquis par tous les moyens; au-dehors, chacun pour soi et la paix à tout prix. C'est dans ce cercle étroit et aride qu'ont tourné pendant dix-huit ans les hommes politiques de la bourgeoisie, et les résultats de leur habileté ont été ceux-ci: Enerverment et corruption du caractère national, abaissement du nom français, enrichissement scandaleux de quelques-uns, misère progressive du plus grand nombre.

Pendant que ce parti s'usait ainsi dans sa victoire et tombait en décomposition comme la bourgeoisie romaine du Bas-Empire, la démocratie grandissait au milieu des persécutions; l'instruction se propageait dans la mansarde et dans l'atelier; les associations se formaient malgré les menaces de la loi; la lumière se faisait malgré les ténèbres sous lesquelles on cherchait à la dérober; la science sociale apparaissait et le suffrage universel sortait des barricades de Février.

Cette fois encore, la démocratie, confiante dans une victoire qu'elle croyait définitive, tendit à sa rivale une main amie, et pendant que l'argent vaincu se vengeait de sa défaite en se cachant ou en émigrant, le prolétaire offrait pour la reconstruction de l'édifice social trois mois de paix et de misère.

Ce qui s'est passé depuis, nous le savons tous; Cavaignac, le républicain, a voulu continuer l'œuvre du roi Louis-Philippe, mais comme le fauteuil de l'un reposait, ainsi que le trône de l'autre, sur des états vermoulus, tous les deux sont tombés honteusement dans leur impuissance, sans que leur chute soit

**Feuilleton du Peuple Souverain.**

**UNE SINGULIÈRE HISTOIRE.**

II.

Le lendemain, John, entendant sonner le timbre d'appel, entra dans la chambre à coucher de son maître.

— Milord ne se ressent plus de son bain forcé? dit le vieux serviteur en se frottant joyeusement les mains. Ah! ah! milord n'aura plus la fantaisie de se promener seul en bateau sur la rivière!... c'est-à-dire, puisque voilà ce bon jeune homme installé au logis, Milord pourra se baigner sans crainte... On le repêchera toujours!

— Tais-toi! s'écria l'Anglais, dont la bile commençait à s'échauffer au baraginage de son domestique. Je t'ai fait venir pour te communiquer une nouvelle importante... Car, si tu abuses quelquefois de la parole que je t'accorde, du moins je n'ai que des éloges à faire de ton attachement et de ta fidélité.

— M. Pierson, mon premier maître, était comme vous, milord. Bien souvent il m'a dit...

John n'acheva pas sa phrase.

Lord Marchestal venait de le saisir à la gorge avec un transport furieux.

— Ne t'avais-je pas défendu de prononcer ce nom en ma présence? hurla-t-il d'une voix tonnante de colère.

Le malencontreux valet de chambre se crut à sa dernière heure. Son maître le força à plier sur ses genoux. Il frissonnait en voyant le visage du lord, habituellement blême, passer au rouge pourpre, et sa main crispée se préparant à lui faire subir une strangulation immédiate.

— Milord! milord! s'écria-t-il, je n'ai pas soutenu cette fois l'innocence de M. Pierson...

— Encore?... Mais tu veux donc me faire perdre l'esprit, malheureux! Tu as juré de ne laisser échapper aucune occasion d'exciter ma colère en me parlant d'un homme dont je voudrais oublier jusqu'à l'existence, d'un infâme qui s'est souillé d'un crime, qui a fait mourir de désespoir

sa femme, ma pauvre sœur... Et tu viendras me dire qu'il est innocent?... Tu en as menti par la gorge!

— Oui, milord, j'en ai menti... Mais, grâce! ne m'étranglez pas!

Le maître, un peu calmé, lâcha son domestique et se laissa tomber sur un divan.

Il reprit avec un reste d'émotion:

— De quel droit te permets-tu d'évoquer l'unique souvenir que je m'efforce de faire disparaître de ma mémoire... Dis, quelles preuves me donneras-tu de l'innocence de Pierson?

— Les preuves... elles sont là! répondit l'incorrigible John, en portant une main sur son cœur. Je ne le crois pas coupable... c'est plus fort que moi.

— Tu t'imagines que la justice imprime au front d'un homme une telle flétrissure sans avoir acquis l'entière certitude de son crime?... Tiens, ne laisse plus échapper ce nom devant moi, ou je te chasse!

— Oh! milord!

— Non, mon fidèle serviteur, reprit avec attendrissement Marchestal, non, je ne te chasserai pas! Mais, vois-tu, quand je l'entends, ce nom, la rougeur me monte au visage. Celui qui le porte est entré dans ma famille pour le couvrir de déshonneur... Allons, conviens avec moi que tu es un imbécile. On dirait que tu fais exprès de me mettre à chaque instant hors de moi-même.

— Oui, milord, je suis un âne, répondit John en s'essuyant les yeux.

— A la bonne heure, reprit Marchestal. Maintenant, tu sais quelles sont mes intentions à l'égard de mon neveu. Je dois à la mémoire de ma pauvre sœur de servir de père à son enfant. Sans le connaître, je t'avoue qu'il y a pour lui une place dans mon cœur. Il sera digne de moi, j'en ai l'espérance, et je lui réserve la main de ma fille avec l'héritage de mes titres et de ma fortune.

— Oh! milord, vous êtes l'homme le plus généreux du monde, s'écria John avec enthousiasme. Je baiserais avec plaisir la trace de vos bottes si vous n'étiez si vif... Bah! c'est égal, j'aime votre poing qui me boxe, j'aime votre cravache qui me singe la figure... et tout cela, parce qu'il n'y a pas votre pareil sur la terre, milord... Mais, à propos, le diable de neveu...

— Tranquillise-toi, nous aurons bientôt de ses nouvelles. Je sais un

moyen de le découvrir promptement. Te souviens-tu de cette vieille bonne femme, la nourrice de miss Hannah, qui a voulu quitter les Indes pour revenir en France?

— Par exemple! Madeleine n'est déjà pas si vieille, milord; puisque je lui faisais la cour à Calcutta.

— Bon! si tu crois qu'elle est rajennie depuis cette époque?

— C'est juste. D'ailleurs, je préfère aujourd'hui Mlle Rosine... Elle a des yeux... Les avez-vous remarqués, milord?

— Peste soit de l'animal! Voyons, décidément, me laisseras-tu parler?

— Oui, milord... Mais j'ai deviné tout. C'est à la recommandation de votre cœur que vous avez choisi Madeleine pour allaiter miss Hannah, et je me rappelle que la chère femme avait été d'abord la nourrice de notre petit neveu. Bien certainement elle a dû le revoir cent fois depuis son retour des Indes.

— Sans doute... et voici l'adresse de Madeleine, dit Marchestal pour couper court à ce flux de paroles. Mon banquier lui sert tous les ans une modeste rente... Il vient de m'écrire qu'elle était ma voisine.

— Bravo!

— Dis à Peters de seller Djinnah et de courir ventre à terre. Il nous ramènera la nourrice en crepe.

John sortit pour faire exécuter cet ordre.

Lord Marchestal, vêtu d'une ample robe de chambre, à ramages exorbitants, traversa plusieurs galeries et poussa la porte d'un salon que l'observateur, au premier coup d'œil, eût accusé d'être complice de l'ostentation et du goût britanniques du maître.

En effet, comme tous les nouveaux parvenus, le riche Anglais déployait à tort et à travers le faste de son opulence. Il avait rapporté de ses voyages une foule d'objets curieux. Grand amateur de peinture, il achetait, sur la foi de maquignonnage parisien, les chefs-d'œuvre des grands maîtres et les meubles plus ou moins historiques de l'hôtel de Clugny. Mêlant ensuite ces antiquités fabuleuses aux superfluités modernes que la civilisation vend au poids de l'or, il avait fait de ses appartements une espèce de musée moitié gothique, moitié renaissance, mi-partie moyen âge et mi-partie xix<sup>e</sup> siècle.

Le prie-Dieu de saint Louis et le bahut de Charles IX se trouvaient côte à côte avec un élégant piano de Pleyel; une hache d'armes du temps

accompagnée des regrets d'un parti qui n'a pas même le courage de la reconnaissance.

Quand nos hommes à nous succombent dans la lutte, quand nous avons des exilés ou des captifs, nous les défendons mieux, et nous ne les oublions pas si vite. Le peuple, pour ses amis, n'est pas si avare de son sang et de ses larmes; pendant que les généraux de Napoléon vaincu lui arrachent son abdication à Fontainebleau, et viennent l'apporter comme un trophée au czar Alexandre, les soldats redemandent à grands cris leur chef bien aimé, et le supplient de les ramener sous les murs de la capitale. Pendant que les bourgeois de Paris saluent de leurs acclamations et fleurissent de leurs bouquets l'entrée des Anglais et des Cosaques, le paysan de la Champagne combat encore, tue et se fait tuer pour la France et Napoléon.

Enfin, dans ce moment où la solitude se fait autour de Cavaignac tombé, pendant que ses flatteurs d'hier deviennent les courtisans du pouvoir de demain, le peuple, satisfait de sa vengeance et détournant les yeux de toutes ces turpitudes et de toutes ces ignominies, adresse à Vincennes et à Londres ses vœux et ses espérances de réparation et de justice.

#### Appel aux socialistes.

Il y a dix-huit siècles, le monde se mourait lentement, miné par l'égoïsme et par la corruption. — Le pauvre était, comme aujourd'hui, la proie du riche, et le riche lui-même était dévoré par la satiété et par le goût de la vie.

Le suicide était l'abîme dans lequel menaçait de s'engloutir toute la société païenne, et la mort, ce roi des épouvantements, était devenue la dernière espérance du genre humain. La doctrine d'Épicure avait envahi l'humanité tout entière; l'espérance était remontée dans les cieux, et la charité n'avait encore point de nom parmi les hommes.

« Buvez, mangeons, demain nous mourons, » disaient les philosophes; et chacun se précipitait avec fureur sur les jouissances de la vie, écartant violemment tout ce qui pouvait lui faire obstacle.

Encore un peu de temps, et, sans un miracle de Dieu, le monde allait périr.

L'esclavage avait enlacé l'humanité de ses étreintes funestes et menaçait de l'étouffer. — Il fallait que l'esclavage fût détruit.

L'égoïsme avait perdu la société. — Il fallait qu'elle fût sauvée par l'amour et la fraternité.

Le matérialisme avait tout dégradé. — Le christianisme devait tout relever et tout ennoblir.

Au moment où le genre humain semblait devoir s'abîmer dans la fange de l'égoïsme et de la corruption, le Christ fut donné au monde pour le consoler et pour le renouveler.

De sa main puissante, il renversa tout l'édifice impie de la société païenne et releva l'humanité avilie; il enseigna aux hommes la loi de l'égalité et la douceur de la fraternité; il apprit aux faibles à être forts par les liens de l'association et de la charité, et leur fit comprendre que la foi qui transporte les montagnes, n'est que la volonté ferme de parvenir au but à travers tous les obstacles.

Il exalta le courage des opprimés par l'assurance de l'immortalité, et consola leur martyre par la promesse d'une couronne éternelle.

« Enfant d'un même Dieu, disait-il aux hommes, vous êtes tous frères; aimez-vous les uns les autres. »

« Venez à moi vous tous qui êtes travaillés, et je vous soulagerai. »

« Prenez mon joug et portez mon fardeau, et vous éprouverez que mon fardeau est léger et que mon joug est agréable; car c'est le fardeau de l'amour, c'est le joug de la fraternité. »

Le christianisme a sauvé la société païenne, et le socialisme, développement nouveau du christianisme, sauvera de même la société moderne.

Et comme le Christ ne cacha point à ses disciples les persécutions qui les attendaient, de même aussi, nous ne cacherons point aux socialistes les douleurs et les maux qui les attendent avant d'avoir assuré le triomphe de leur doctrine.

Le salut des hommes est sorti du peuple, et c'est du peuple encore que doit sortir la nouvelle régénération sociale.

Ayons donc bon courage, ne nous laissons point abattre par les difficultés, et s'il faut que nous montions sur le Calvaire en portant notre croix, souvenons-nous que le Christ nous y a

précédés, et réjouissons-nous de mourir avec lui pour le salut de nos frères.

Que la foi en notre sainte cause soutienne nos efforts; que l'espérance d'un avenir meilleur nous console dans nos épreuves, et que la fraternité, embrasant tous nos cœurs, nous fasse soutenir vaillamment le bon combat du socialisme.

Le christianisme a eu ses bourreaux; — le socialisme aura ses persécuteurs.

Quand nous serons persécutés pour la justice; réjouissons-nous, car c'est ainsi qu'on a persécuté, avant nous, le Christ et ses disciples.

Nos espérances sont trompées; consolons-nous et reprenons courage, le christianisme a lutté pendant des siècles, et il a vaincu.

Le socialisme est destiné à subir les mêmes épreuves, et il triomphera de même par le sang de ses martyrs.

Soyons unis par les liens d'une charité sans bornes, et rien ne sera capable d'ébranler notre courage.

Que toutes les haines s'éteignent, que toutes les divisions s'effacent; ne formons tous qu'une grande famille de frères n'ayant qu'un cœur et qu'une âme, et donnons au monde le spectacle sublime de la fraternité.

Comme les premiers chrétiens, nous sommes calomniés, parce qu'on nous déteste; nous sommes détestés, parce qu'on nous méconnaît, et nous sommes persécutés par les égoïstes et par les corrupteurs, parce que nous sommes les ennemis de l'égoïsme et de la corruption.

Que le socialisme soit pour nous comme une religion sainte et comme l'arche sacrée qui renferme la nouvelle loi destinée à régénérer le monde.

Ayons, au milieu de nos ennemis, la prudence du serpent et la simplicité des colombes.

Que le nom de socialiste, après avoir été un titre d'opprobre, soit pour les siècles futures un titre de gloire et d'immortalité.

Nos frères sont égarés par l'ignorance et par la misère; travaillons avec ardeur et avec persévérance à leur faire comprendre leurs véritables intérêts; apprenons-leur à discerner ceux qui les aiment d'avec ceux qui les trompent pour les exploiter, et quand ils comprendront ces choses, nous aurons enfin trouvé cette terre que nous attendons, et sur laquelle doit régner éternellement la justice et la paix.

Les hommes s'agitent et Dieu les mène. — De cette élection que nous avons combattue et qui nous attriste profondément, le bien peut sortir encore; ayons donc confiance en l'avenir et reprenons courage.

Et qu'est-ce qu'un homme, après tout, pour arrêter la marche d'une révolution? — Un atôme qui disparaît en un moment, broyé sous les roues du char de la Liberté pour être aux hommes un enseignement nouveau et une preuve plus grande encore que, quand Dieu lui-même travaille à l'édifice social, c'est en vain que les ouvriers d'iniquité se liguent contre lui.

Elle était formidable et terrible la puissance de ce Napoléon que les peuples ont appelé Grand; et pourtant, quand la main de Dieu ne voulut plus le soutenir, il tomba.

Il était habile dans la politique et puissant aussi par la corruption, ce roi dont le trône, sorti des barricades, s'est écroulé sur les barricades; et pourtant, quand Dieu l'eut abandonné, le peuple détourna les yeux de sa misère et de son abjection, et il ne se trouva pas un ami, entre tous ses flatteurs, qui voulût partager avec lui le pain de l'exil et les amertumes de la terre étrangère.

Nous dirons donc aux socialistes, nos frères: « Ceignez vos reins et fortifiez-vous, l'heure des épreuves est arrivée. »

Nous dirons, au président élu par le suffrage universel: « Le peuple vous a choisis pour son ministre, il vous a choisis pour guérir ses maux et cicatriser ses blessures; n'oubliez pas votre origine, souvenez-vous de votre mandat, ou bien le peuple vous brisera dans sa colère, comme il a brisé tant d'autres rois parjures, qu'il a dispersés sur toute la terre, pour être un témoignage vivant de la justice de Dieu et de la puissance de son bras. »

On assure que le général Cavaignac a fait offrir ses services à Louis Bonaparte en protestant de sa soumission au résultat du scrutin électoral. Le général Lamoricière sera probablement envoyé à l'armée des Alpes au lieu et place du général Oudinot, auquel paraît destiné le portefeuille de la guerre.

La question de la vice-présidence paraît préoccuper les es-

prits. On parle du citoyen Garnier-Pagès comme étant l'objet des préférences du citoyen Louis Bonaparte. On croit que le premier ministre de la présidence ne sera pas d'une réaction trop tranchée.

Ainsi les citoyens Thiers, Bugeaud et Odilon Barrot n'en feraient pas partie.

En revanche nous aurons sans doute les citoyens Léon Faucher et Wolowski.

Quant aux cousins du président, ils seront sans doute casés dans la diplomatie.

Le vide se fait peu à peu autour des ministres actuels, qui sont à la veille de retomber dans le néant. Le citoyen Pascal Duprat lui-même, ce fidèle de Cavaignac, cesse de montrer de l'empressement à ses anciens patrons. Nous serons fort surpris si ce personnage ne trouve pas moyen de se mettre en faveur auprès du nouveau pouvoir par quelques-uns de ces bons offices dont il a le secret.

#### UN HOMME A SA PLACE.

On se rappelle que le rédacteur en chef de la *Presse* a refusé, non pas toute espèce de part à la curée bonapartiste, mais la promesse du portefeuille des finances. Le bruit s'était accroché, hier, que la préfecture de police allait lui être confiée; c'est à peu près ce qu'il mérite; il sera dans sa sphère. Aujourd'hui, ce ne serait plus une simple direction locale, ce serait un ministère tout-à-fait spécial. Nous qui croyons peu au désintéressement de ce citoyen, nous enregistrons le bruit pour qu'il puisse être comparé à son prétendu désintéressement d'hier; car nous aurons bientôt une acceptation. Elle sera sans doute motivée sur le devoir, qui ne permet pas à un citoyen de se refuser à concourir au bien de son pays.

#### Les avant-coureurs du scrutin.

On nous écrit de Paris, à la date du 13 décembre :

« La réaction est en liesse, le royalisme est aux anges, et les modérés... enrégés sont dans la jubilation. Cette joie est partagée par les culottes de peau. Les vieux de la vieille sont rajoués de quarante ans, et pendant ce temps-là, les agioteurs, les capitalistes, les banquiers, les gros bonnets de la finance qui criaient misère, il y a peu de jours, qui faisaient fondre leur aigénierie, supprimaient leurs équipages et reformaient leur livrée, tous ces gens-là achètent de la rente à qui mieux mieux, et retrouvent tout-à-coup leur opulence enfouie dans leurs caves, pour faire monter les fonds publics. »

« Le mot de toutes ces énigmes est dans les nouvelles qui se répandent du résultat des divers scrutins d'élection, à Paris, dans la banlieue et dans presque tous les départements. »

« Or, tous ces résultats sont complètement en faveur de Louis Bonaparte, qui paraît ainsi devoir arriver à la présidence par la majorité absolue. »

« Il ne nous en coûte guère, quant à nous, de laisser passer cette allégresse sans nous émouvoir. Nous verrons ce que durera cette majorité factice produite par le concours de tant de passions opprimées et de sentiments divers. Nous attendons à l'œuvre, d'ailleurs, ce grand sauveur de la France que le prestige d'un nom glorieux a tiré de l'obscurité pour l'élever à la première magistrature de la République. Nous ne saurions nous effrayer des espérances insensées que cette élection peut faire concevoir aux ennemis de la démocratie. Ceux qui prétendraient renouer la chaîne du passé, succomberont à la tâche et n'arrêteront même pas d'une heure la marche irrésistible du progrès social. »

« On peut bien penser que si les partisans de la candidature Bonaparte sont dans le ravissement, ceux du général Cavaignac sont dans une situation diamétralement contraire. Il faut voir, et en vérité c'est un spectacle curieux, les visages blêmes de Cavaignac, de Marrast, de Bastide et autres hommes illustres de la coterie. Ces gens-là sentent bien que leur rôle touche à sa fin, et que, renégats de tous les partis, ils vont retomber dans la profonde obscurité d'où le plus grand des hasards les avait un moment sortis. Pour eux, nous n'aurons pas de pitié. Ils ont trahi le peuple dont la victoire les avait élevés. Ils ont voulu faire de la conciliation en s'alliant au royalisme, et le royalisme, réchauffé dans leur sein, se dresse contre eux et les tue. Que justice soit faite ! »

Quant au général Cavaignac, l'auteur des mitraillades et des transportations, nous lui votons un mausolée avec cette épitaphe : « Ci-gît un traître qui vécut assez pour ternir le nom que

des croisades avec un pistolet d'Abd-el-Kader; le chapelet de Louis XI avec une montre de Bréguet. Une somptueuse ottomane faisait vis-à-vis à l'escabeau d'Abelard; une madone de Raphaël servait de pendant à l'une des rigueuses productions de M. Ingres, et le portrait en pied de la reine Victoria s'exaltait devant un tableau du Corrége.

Le salon de milord ressemblait tout à la fois au mobilier de la couronne, au magasin de Giroux, à la salle des maréchaux, et à la boutique encombrée d'un marchand de bric-à-brac.

Si les piles de guinées sorties du coffre-fort de l'amateur pour l'achat de chaque objet ne commandaient pas l'admiration, du moins elles donnaient à la mesure de l'immense fortune du nouveau noble, et milord n'en demandait pas davantage.

Ernest était au salon.

— Déjà levé, mon ami, mon sauveur? s'écria Marchestal. Il s'arrêta tout-à-coup à l'aspect du visage décomposé du jeune homme. Ernest, chose étrange! venait de passer la nuit à combattre avec à une ses espérances les plus radieuses.

Se laissant entraîner d'abord aux délices d'un premier amour, il avait bûni la douce apparition qui rayonnait sur sa vie de misère. Dieu lui envoyait un de ses anges, dont la voix céleste lui donnait l'oubli des chagrins passés, charmaient la souffrance du présent et dorait l'avenir des plus séduisantes couleurs. Il s'était pris à aimer Hannah de toutes les forces de son âme, à l'adorer comme une sainte madone, sur laquelle il osait à peine lever les yeux, dans la crainte de mourir d'ivresse et de joie.

Hélas! tant de délicieuses illusions s'étaient évanouies devant une pensée désolante qu'Ernest s'efforçait, autant que possible, de chasser de son souvenir; mais qui, dans ces heures solennelles où chaque homme, ici-bas, doit compter avec sa conscience, se représentait à lui, fatale et implacable comme un remords.

Le malheureux pleura toutes ses larmes et maudit la Providence qui lui avait montré le ciel pour le replonger ensuite dans l'abîme du néant. Mais bientôt il se reprocha son blasphème et chercha des forces dans la prière.

La délicatesse et l'honneur lui ordonnaient de se séparer à tout jamais de la fille du lord, il ne la reverra plus, dit-il en mourir de désespoir.

Ernest descendit du salon, et bientôt il vit entrer le père d'Hannah.

— Je viens vous remercier, milord, lui dit-il, de l'aimable hospitalité

que j'ai reçue dans votre château. Mon seul regret est d'être forcé, malgré vos offres obligeantes...

— Vous voulez nous quitter? Je ne le souffrirai pas! interrompit Marchestal, qui saisit rapidement la main du jeune homme.

— Il le faut, dit Ernest avec fermeté.

— Morbleu! croyez-vous ainsi vous soustraire à ma reconnaissance?

— En vérité, milord, votre bon cœur vous eragère le service que je vous ai rendu.

— Vous m'avez sauvé la vie, Monsieur! s'écria Marchestal, que cette résistance commençait à mettre en colère. Par le diable! nous verrons si je n'ai pas le droit de vous retenir!

Il sonna de toutes ses forces.

Cinq domestiques accoururent.

— Défense expresse à qui que ce soit, même à ma fille, de sortir du château! Que toutes les portes soient closes, que toutes les issues soient gardées!

Il congédia la valetaille d'un geste.

Forçant ensuite le jeune homme à s'asseoir sur un fauteuil, et prenant place lui-même sur l'escabeau d'Abelard, il reprit d'un ton plus calme :

— Jurez, mon ami, de répondre franchement à mes questions.

— Que va-t-il me demander, grand Dieu! se dit Ernest avec terreur.

— D'abord, êtes-vous riche?

— Comme un artiste, milord.

— Ce qui veut dire que vous ne l'êtes pas du tout.

— Mais... à peu près, répondit le jeune homme avec un triste sourire.

— Et votre famille a-t-elle des ressources?

Ernest se leva. Son visage était convert d'une pâleur mortelle.

— Je n'ai pas de famille, milord, murmura-t-il d'une voix tremblante...

Je n'ai jamais connu le nom de mon père.

— Pauvre orphelin! refuserez-vous donc alors d'être mon ami?

Marchestal laissait parler son cœur. Ernest, qui s'attendait peut-être à des offres pécuniaires contre lesquelles il se fût indigné, fondit en larmes en voyant cette amitié généreuse, qui venait prendre dans l'aride sentier de la vie pour le conduire vers un bonheur désormais impossible.

Il répondit en soupirant :

— Non, milord, non... je ne dois pas accepter.

— Ce refus est grave. Il faut des motifs bien puissants... Vous pleurez.

mon jeune ami, vous avez des chagrins! Me jugez-vous indigne de votre confiance?

— Des chagrins, dit le jeune homme avec effroi; non! non! je n'ai point de chagrins... je n'ai point de raison non plus pour refuser vos offres... j'accepte, milord, j'accepte!

— A merveille! s'écria Marchestal en pressant Ernest contre son cœur.

Vous ne me quitterez plus. Prenez chez moi le titre qui vous plaira...

Soyez mon secrétaire, avec 40,000 francs d'appointements.

— Milord...

En ce moment, John, essouffé, se précipita dans le salon.

Son maître, qu'il faillit renverser, le secourut par l'oreille avec rudesse.

Or, le valet de chambre était trop en colère pour s'arrêter à si peu de chose. Il poussa nombre d'exclamations sans suite et s'écria définitivement :

— Je l'ai reconnu, le sélerat! C'est lui, c'est bien lui!

— Mais à qui en astu donc, animal? demanda l'Anglais, qui ne lâchait pas l'oreille dont il s'était saisi.

John remorqua son maître jusqu'à la croisée du salon et l'ouvrit brusquement.

Une voix se fit entendre du dehors.

— Sache le bien, maraud, crieait cette voix, tu seras chassé d'ici, quand lord Marchestal connaîtra ta conduite... car je suis son neveu.

— Mon neveu!... qu'il entre, qu'il entre à l'instant même!

— Le neveu de milord, un pareil misérable! dit John consterné... ce n'est pas possible.

Eugène de Miracourt.

(La suite à un prochain numéro.)

#### Spectacles du 16 décembre.

GRAND-TÉÂTRE. — *Relâche.*

CELESTINS. — *Un Mari qui se dérange; Thiridate, v.; Jeanne Mathieu, v.; Riche d'Amour, v.*

COLISÉE. — *Relâche.* — Demain, dernière représentation.

qui avaient légué noble et pur un père et un frère honorables. »

Le citoyen Kersausie, de retour des frontières de la Lombardie, où il s'était rendu pour combattre en faveur de la République italienne, nous écrit qu'il est d'autant plus surpris de voir son nom figurer sur la liste des rentes viagères à 500 fr., qu'il n'a rien demandé et rien accepté, pas plus à la République du National qu'à la monarchie du Constitutionnel; que, jusqu'à ce jour, il a sacrifié trois cent mille francs de sa fortune au succès de ses convictions démocratiques et sociales; qu'il a souvent refusé grades et décorations, et que, s'il portait ce hochet gagné sur le champ de batailles, c'était seulement sur les bancs de la police correctionnelle, pour forcer ses juges de retirer de leur poitrine ce ruban qu'ils avaient gagné dans les antichambres de la corruption et de la servitude.

**Élection du Président de la République.**

Nous connaissons déjà les résultats définitifs du dépouillement de quelques départements; sur les autres, nous n'avons que des données incomplètes. Mais il n'y a plus aucun doute maintenant: le citoyen Bonaparte a obtenu une immense majorité sur tous les points de la France.

Nous donnons ci-dessous tous les résultats qui nous sont parvenus jusqu'à ce jour.

Départements dont on connaît les résultats complets et exacts:

	Louis Bonaparte.	Cavaignac.	Led.-Rollin.	Raspail.
Ain . . . . .	72,110	8,785	1,251	191
Aisne . . . . .	63,410	7,035		
Ardennes . . . . .	58,524	16,686	830	
Eure . . . . .	139,249	20,837	3,453	
Loire-Inférieure . . . . .	24,212	22,908	5,192	
Nord . . . . .	41,325	52,603	12,812	
Rhône . . . . .	105,937	21,961	2,670	9,531
Seine . . . . .	198,484	95,567	26,648	15,871
Seine-Inférieure . . . . .	146,828	30,585	5,839	

Voici maintenant les résultats provisoires qui nous sont parvenus sur les autres départements:

Alpes (Basses-) . . . . .	693	684	1,059	
Ardèche . . . . .	17,528	7,205	1,650	
Ariège . . . . .	9,214	1,564	564	
Aube . . . . .	46,315	3,980		
Aude . . . . .	6,897	1,479	1,350	
Aveyron . . . . .	4,472	526		
Bouches-du-Rhône . . . . .	15,695	38,858	18,528	
Calvados . . . . .	37,016	9,996		
Cantal . . . . .	1,668	1,360		
Charente . . . . .	4,170	51		
Cher . . . . .	47,740	6,865		
Corrèze . . . . .	1,431	379		
Côte-d'Or . . . . .	60,230	8,344	12,122	
Creuse . . . . .	5,954	663		
Dordogne . . . . .	17,189	575		
Doubs . . . . .	15,621	6,342	5,160	
Drôme . . . . .	44,825	22,130	9,231	
Eure-et-Loir . . . . .	14,865	3,032		
Gard . . . . .	8,836	2,257	1,986	
Garonne (Haute-) . . . . .	15,554	2,441	7,029	
Gers . . . . .	52,092	5,541	8,755	
Gironde . . . . .	32,602	8,391		
Hérault . . . . .	22,841	13,025	9,911	
Indre . . . . .	32,744	5,356		
Indre-et-Loire . . . . .	56,272	7,827	1,337	
Isère . . . . .	80,192	10,312	8,125	
Jura . . . . .	67,626	14,568	4,068	122
Landes . . . . .	6,508	814		
Loir-et-Cher . . . . .	32,668	4,350	2,607	
Loire . . . . .	72,500	12,502	4,550	316
Loire (Haute-) . . . . .	3,870	1,538		
Loiret . . . . .	53,817	7,834		
Lot-et-Garonne . . . . .	3,656	265	1,114	
Maine-et-Loire . . . . .	57,713	17,887	727	
Marne . . . . .	25,863	2,985		
Marne (Haute-) . . . . .	12,082	1,564		
Meurthe . . . . .	13,725	4,866		
Meuse . . . . .	6,790	1,925		
Nièvre . . . . .	40,362	3,024		
Oise . . . . .	84,099	12,974		
Orne . . . . .	83,108	10,313		
Pas-de-Calais . . . . .	66,781	22,840		
Puy-de-Dôme . . . . .	5,006	1,849		
Pyrénées (Basses) . . . . .	19,527	2,215	427	
Pyrénées (Orient.) . . . . .	4,366	1,537	4,684	
Rhin (Bas) . . . . .	51,482	36,350	900	7
Rhin (Haut) . . . . .	23,932	7,919	3,000	12
Saône-et-Loire . . . . .	27,127	5,100	6,112	
Sarthe . . . . .	10,637	1,997		
Seine-et-Oise . . . . .	55,056	9,594		
Sèvres (Deux) . . . . .	11,867	548		
Somme . . . . .	112,341	8,117		
Tarn . . . . .	9,545	3,624	2,011	
Tarn-et-Garonne . . . . .	10,418	1,434	785	
Var . . . . .	22,225	55,344	24,262	952
Vaucluse . . . . .	26,102	15,009	7,776	
Vienne . . . . .	23,642	3,968		
Vienne (Haute) . . . . .	50,089	3,102		
Vosges . . . . .	3,238	39		
Yonne . . . . .	42,459	4,837		

**ASSEMBLÉE NATIONALE. — BRUITS DE COULOIRS.**

SALLE DES PAS-PERDUS, 14 décembre. — La commission nommée pour vérifier le dépouillement du scrutin, concernant l'élection du président, s'est encore réunie ce matin dans le local du 14<sup>e</sup> bureau. Les travaux se prolongeront pendant plusieurs jours et absorberont plusieurs heures de chaque journée, jusqu'à leur entier accomplissement.

Les travaux de l'Assemblée se ressentiront nécessairement de ces préoccupations électorales. Aujourd'hui, la séance n'a commencé qu'à trois heures. La commission du dépouillement des procès-verbaux avait nommé ce matin une sous-commission de

cinq membres pour vérifier le scrutin du département d'Indre-et-Loire, et celui du vaisseau le *Jemmapes*, de l'escadre de la Méditerranée. A l'heure où nous écrivons, la sous-commission s'occupe de cette vérification.

— Le citoyen Arago a, dit-on, refusé le ministère de la marine, qui lui était offert. Son frère, le citoyen Etienne Arago, se serait, nous assure-t-on, démis de ses fonctions de directeur des postes. Le citoyen Falloux sera très-probablement le nouveau ministre de l'instruction publique.

— Le comité de législation a entendu la lecture du rapport du citoyen Béranger sur la proposition du citoyen Morin (articles 414, 415, 416 du code pénal) sur les coalitions. Après quelques observations des citoyens Valette, Paulin, Durieu, Alcock, Davy Lagrevolle, Dérodé et du citoyen rapporteur, le rapport a été mis aux voix et adopté. Il va être déposé immédiatement sur le bureau.

**Nouvelles d'Italie.**

ROME, 7 décembre, 11 heures 1/2. — Il n'y a plus de doute: le pape est prisonnier du Bourbon; il lui est maintenant impossible de connaître la vérité; sa volonté n'est plus libre; son siège, sa Rome, sont à Gaète. Les députations de la chambre des députés et du haut conseil s'avancèrent jusqu'aux frontières, munies de passeports en règle; un inspecteur de police les arrêta alors et leur ordonna de rétrograder, d'après les ordres qu'il avait reçus lui-même de son gouvernement, ajoutant que l'ordre concernait également le sénateur de Rome et sa suite.

Invité à donner cet ordre par écrit, l'inspecteur s'y refusa, et les députations retournèrent à Têracine, d'où une dépêche fut expédiée au pape et au cardinal Antonelli, pour leur faire connaître que le seul but de leur mission était d'inviter le Saint-Père à revenir à Rome. Le courrier revint bientôt porteur d'une réponse par laquelle le pape refusait positivement.

Les députés sont de retour à Rome et demain les chambres se réuniront. Rome comprendra alors toute la gravité de l'injure faite à ses représentants et à son sénateur. (*Contemporaneo.*)

TERIN, 12 décembre. — La crise ministérielle ne touche pas encore à sa fin. L'opposition gagne du terrain au sein de la chambre des députés; tout ministère pris ailleurs que dans le parti démocratique ne pourrait pas tenir quinze jours contre le mouvement du progrès.

GÈNES, 12 décembre. — Hier soir a eu lieu une nouvelle démonstration populaire en faveur de la Constituante. Le peuple se porta au quartier général de la milice nationale, criant qu'il fallait nommer une commission chargée de rédiger une pétition au roi et aux chambres pour demander la constituante proposée par Montanelli, — un ministère démocratique, — destitution de l'intendant général de la province de Gènes, — mise en liberté de quatre citoyens arrêtés par les carabiniers royaux dans la soirée de dimanche.

Pareto consentit de bon gré aux demandes du peuple, et la commission de rédaction de la pétition a été nommée, elle se compose des avocats Celesia, David Morchio et Priario.

— Le bruit court que le général Pareto a donné sa démission; il est allé ce matin, on lui a mis les ventouses et appliqué un vésicatoire.

P. S. Une heure après midi. En ce moment le peuple se porte en foule au palais Tursi, pour entendre la lecture de la pétition au roi. L'avocat Didaco Pellegrini, député, a été mis en liberté et déclaré innocent par délibération de la Chambre. La lecture a été faite et la pétition approuvée du peuple, qui a chargé de la porter au roi les avocats Didaco Pellegrini, Nicolas Cambioso, Emmanuel Celesia et David Morchio. (*Correspondance particulière.*)

**BOURSE DE PARIS DU 14 DÉCEMBRE.**

Il arrive quelques inscriptions provenant de la conversion des bons du trésor et des caisses d'épargne, dont les prix de revient ressortent à 46 60 et 71 40. Ils sont dépassés et donnent du bénéfice aux porteurs, qui commencent à se montrer et à vendre.

Le 5 p. 0/0, qui était à 74 50, ouvre à 75, touche 75 40 pour finir à 74 55, avec 5 c. d'augmentation sur hier.

Le 3, de 45, arrive à 45 75 et ferme à 45 40. Hausse, 40 c. La Banque de France, de 1,630 descend à 1,620, perte, 10 f. Les chemins de fer fléchissent. Orléans est stationnaire à 690. Avignon-Marseille perd 8 fr., à 182 50 c. Le Nord descend de 372 à 368 25.

La Bourse finit très faiblement. C'est demain la liquidation pour la coulisse, au cours moyen qu'on cherchera à influencer.

*(Correspondance particulière du Peuple Souverain.)*

Paris, 14 décembre 1848.

Le président probable de la République continue à s'abstenir plus que jamais, de paraître à l'Assemblée nationale. Après avoir trouvé que les fonctions de représentant du peuple étaient au-dessus de ses vœux ambitieuses, il juge également au-dessous de sa future dignité sa stalle au sein de l'Assemblée. Evidemment cette attitude dédaigneuse pour la situation qu'il tient du peuple républicain, est de nature à exciter les défiances du pays, car elle dissimule fort mal les tendances aristocratiques et princières du conspirateur impérial de Strasbourg et de Boulogne. D'ailleurs, le mandat de représentant est-il donc si humble et si bas qu'il ait occasion d'en rougir, ne fût-ce que par reconnaissance pour une position qui lui a servi de marche-pied pour monter au fauteuil de la présidence. L. Bonaparte aurait dû assister jusqu'à la fin aux délibérations de l'Assemblée nationale. La dignité présidentielle semble répondre à sa spécialité d'abstention et de silence. A l'abri, derrière les ministres qu'il aura choisis, il pourra se taire et se dispenser de manifester ses idées personnelles.

— On prétend que la proclamation du président de la République aura lieu mercredi prochain 20 décembre. Dans tous les cas, elle aura lieu la semaine prochaine avec une certaine solennité d'escorte. On annonce aussi pour la soirée des illuminations.

— Le premier acte du président de la République consistera dans la présentation des trois candidats à la vice-présidence. Nous ne discutons pas les candidats dont on a parlé. L'incertitude des révélations est trop grande et nous entraînerait à

des observations intempestives. Presque aussitôt paraîtra l'arrêté de convocation du collège électoral de la Seine pour la nomination d'un représentant destiné à remplacer Louis Napoléon. Il est question du général Pyat pour cette candidature. Mais il est probable que les votes se dessineront tout autrement que pour l'élection présidentielle et que chacun rentrera dans sa conscience et dans son opinion pour obtenir un candidat. Quant à la question d'amnistie, elle sera abordée dès les premiers jours de l'installation du président de la République, et si elle recevait une solution immédiate, l'élection du Représentant de la Seine serait vivement disputée. Quoi qu'il en soit, les différents partis qui ont concouru à l'immense majorité bonapartiste prennent déjà position pour revendiquer le bénéfice de leur coalition. Aussi est-ce plus que jamais le cas de dire: Où allons-nous? car les prévisions les mieux fondées s'éroulent à l'envi devant l'imprévu des événements.

— Quelques bruits ont déjà circulé hier sur une manifestation probable pour demain à l'occasion de l'anniversaire de la translation des cendres de l'empereur. Mais, d'un autre côté, le gouvernement est disposé à garder religieusement et énergiquement le dépôt qui lui est confié pour le remettre intact entre les mains du président de la République qui sera nommé.

— Les enragés impérialistes sont d'une impatience telle, qu'ils ne reculeraient pas devant une apparence d'attentat pour provoquer, autant que possible, de sympathiques manifestations pour le gouvernement impérial.

— On a déjà attribué au citoyen Laity, le livre de l'artillerie signé Louis-Napoléon Bonaparte; le mérite du livre du *Paupérisme*, signé du même nom, revient, dit-on, en entier au citoyen Briffaut, secrétaire intime du citoyen Louis Bonaparte.

— On parle d'une longue conférence entre les directeurs des postes française et anglaise, et qui serait tout-à fait relative aux intérêts du service des postes pour les deux pays.

— Le citoyen de Rayneval, secrétaire d'ambassade à Rome, vient d'arriver à Paris, porteur de dépêches du citoyen d'Harcourt, et d'une lettre autographe du pape.

— Le nouveau chargé d'affaires du Mexique est arrivé à Paris.

**ASSEMBLÉE NATIONALE.**

Suite et fin de la séance du 13 décembre.

Suite de la discussion du projet de loi sur la contrainte par corps.

**TITRE II. — Dispositions relatives à la contrainte par corps en matière commerciale.**

« Art. 4. L'emprisonnement pour dette commerciale cessera de plein droit après trois mois, lorsque le montant de la condamnation en principal ne s'élèvera pas à 500 fr.; après six mois, lorsqu'il ne s'élèvera pas à 1,000 fr.; après neuf mois, lorsqu'il ne s'élèvera pas à 1,500 fr.; après un an, lorsqu'il ne s'élèvera pas à 2,000 fr.

L'augmentation se fera ainsi successivement de trois mois en trois mois pour chaque somme en sus qui ne dépassera pas 500 fr., sans pouvoir excéder trois années pour les sommes de 6,000 fr. au-dessus.

« Art. 5. Pour toute condamnation en principal au-dessous de 500 fr., même en matière de lettre de change et de billet à ordre, le jugement pourra suspendre l'exercice de la contrainte par corps, pendant trois mois au plus à compter de l'échéance de la dette. — Adopté.

« Art. 6. A l'avenir, les dispositions des articles 24 et 25 de la loi du 17 avril 1832, seront applicables aux matières commerciales. — Adopté.

**TITRE III. — Dispositions communes aux dettes civiles et aux dettes commerciales.**

« Art. 7. Le débiteur, contre lequel la contrainte par corps aura été prononcée par jugement des tribunaux civils ou de commerce, conservera le droit d'interjeter appel du chef de la contrainte, dans les trois jours qui suivront l'emprisonnement ou la recommandation, lors même que les délais ordinaires de l'appel seraient expirés. Le débiteur restera en état.

L'article 7 est adopté.

Le citoyen président. Je donne lecture de l'art. 8.

**TITRE IV. — Dispositions relatives à la contrainte par corps en matière criminelle, correctionnelle et de police.**

« Art. 8. La durée de la contrainte par corps, dans les cas prévus par l'art. 35 de la loi du 17 avril 1832, ne pourra excéder trois mois.

« Lorsque des condamnations auront été prononcées au profit d'une partie civile, et qu'elles seront inférieures à 500 fr., si le débiteur fait les justifications prescrites par l'art. 39 de la même loi, la durée de l'emprisonnement sera la même que pour les condamnations au profit de l'Etat.

« Lorsque le débiteur de l'Etat ou de la partie civile ne fera pas les justifications exigées par les articles ci-dessus indiqués de la loi du 17 avril 1832, et par le paragraphe 2 de l'article 420 du code d'instruction criminelle, la durée de l'emprisonnement sera du double. — Adopté.

La séance est levée.

*(Correspondance particulière du Peuple Souverain.)*

Séance du 14 décembre 1848.

**PRÉSIDENTICE DU CITOYEN GOUDCHAUX.**

A trois heures et demie, la séance est ouverte. Le procès-verbal est lu et adopté.

Le citoyen ministre des affaires étrangères dépose un projet de loi relatif à un crédit pour couvrir les dépenses faites à Montevideo.

Le citoyen Verninac, ministre de la marine et des colonies, dépose un projet de décret pour rectification de crédit sur le budget de son ministère.

Le citoyen président. L'ordre du jour appelle le scrutin pour la nomination du président de l'Assemblée nationale.

Il est procédé au scrutin. Pendant cette opération, nous remarquons dans l'hémicycle le citoyen maréchal Bugeaud entouré d'un groupe de représentants empressé à lui serrer la main. Le citoyen Thiers ne le quitte pas.

Le scrutin terminé, les urnes sont emportées dans les bureaux pour qu'il soit procédé au dépouillement.

Le citoyen Lacaze. Vous avez décidé que la proposition dont j'étais l'auteur viendrait en discussion mardi. Cette fois, on pourrait penser qu'il n'y aurait pas d'ajournement. Néanmoins, sur la demande du ministre de la guerre, il fut prononcé en mon absence ne me permet pas de m'y opposer.

Le citoyen Lamoricière annonçait, outre une liste de clémence de 991 membres, une commission était partie pour les ports où se trouvaient les transportés, afin d'apprécier ceux qui seraient dignes d'être portés sur la liste dont j'ai parlé. Le ministre de la guerre disait qu'il fallait attendre le retour de la commission, mais je ne vois pas cette nécessité pour traiter la grande question de l'amnistie, et je demande de nouveau, de la manière la plus formelle, qu'on fixe un jour prochain. Je dirai plus, une heure pour la discussion. (A gauche: Appuyé! appuyé!)

Le citoyen Lamoricière monte à la tribune. La séance continue.

Lyon, le 15 décembre 1848.

Citoyen Rédacteur du *Peuple Souverain*,

La presse monarchique m'a honoré de sa critique à l'occasion de ma démission de conseiller municipal. Ceci est loin de me surprendre ; car ceux qui s'entendent pour l'édification d'un maître, devant les protégés dans leurs privilèges, doivent invectiver les républicains qui sont ennemis de la tyrannie et des abus, et se coaliser, en fait de royauté, comme en fait de spéculation de bourse, sauf après la victoire de se faire la guerre pour les places, jouer au plus fin.

Les diatribes de ceux qui demandent la mise en accusation des hommes de Février, qui ont été si généreux envers eux, ne sont que l'exécution d'ordres donnés à des valets, qui obéissent à ceux qui payent et qui commandent.

Le *Salut Public* ayant pris des allures républicaines, quoique rédigé par des monarchistes, je lui fais, en particulier, la réponse suivante, que je vous prie de publier dans votre prochain numéro, ainsi que la présente. Auguste MORLON.

Lyon, le 15 décembre 1848

Citoyen rédacteur du *Salut public*.

Je m'honore de vos attaques, car pour mériter vos louanges, il faut vraisemblablement, comme certains de vos collègues, avoir passé du secrétariat de la préfecture Jayr au *Salut public*, qui s'est dit journal républicain *cavaignaquiste*, puis au *Président*, qui se dit journal républicain *napoléonien*, ceci après avoir été monarchiste. Donc, s'il est regrettable que je cesse mon mandat de conseiller municipal, il est plus regrettable que la presse n'ait pas que de pareils écrivains pour diriger l'opinion publique. Agréez mes salutations empressées, Aug. MORLON.

### Chronique locale.

Nos frères de Lyon apprendront avec plaisir que les travailleurs de Rive-de-Gier ont donné 147 voix à Raspail. Honneur à ce noyau de l'avenir ! Nous n'espérons pas moins de leur patriotisme.

— Le prix du pain est diminué d'un centime.

— Hier soir, le feu a pris au Grand-Théâtre. Grâce à la promptitude des secours, on a fort peu de dégâts à déplorer.

— On lit dans le *Republicain de Vaucluse* :

« Nous apprenons avec plaisir que la blessure de M. Raynaud-Lagardette n'est pas aussi grave qu'on l'avait d'abord craint. Le bras n'est pas cassé, comme nous l'avions dit d'après un faux renseignement. La balle n'a pas encore été extraite. On espère que dans quinze ou vingt jours la guérison sera complète. »

Au citoyen rédacteur en chef du *Peuple Souverain*.

Lyon, le 14 décembre 1848.

Citoyen Rédacteur,

Vous avez publié une plainte que plusieurs citoyens, dites vous, auraient adressée au citoyen maire, contre le premier Comité de secours, paroisse d'Anay.

Si le citoyen maire avait jugé cette dénonciation assez sérieuse pour nous demander des explications, voici ce que nous lui aurions répondu :

Les faits allégués sont de la plus complète inexactitude.

Les membres du premier Comité de secours s'acquittent de leur mission personnellement. Les secours sont toujours portés à domicile, et ce n'est qu'à raison du trop grand nombre d'indigents, dont les circonstances chargent leurs listes, qu'ils ont réclamé, ainsi qu'ils y étaient autorisés, l'aide de quelques personnes honorables dans chaque quartier. Ces personnes, d'ailleurs, ne font pour la plupart que continuer, en distribuant pour le Comité, la mission de dévouement et de zèle qu'elles avaient acceptée du pouvoir municipal, avant la réorganisation du Bureau de bienfaisance.

L'Œuvre des Dames de la paroisse fonctionne tout-à-fait indépendamment du Comité et avec ses propres ressources. Ces dames ont bien voulu adopter nos listes d'indigents et s'entendre avec nous pour faire des distributions alternatives. Leur concours nous est d'une grande utilité, et il serait à désirer que toutes les associations de charité voulussent bien s'entendre ainsi et opérer harmoniquement.

Il n'est pas vrai qu'aucun membre ou distributeur ait exercé une pression sur la conscience ou sur les opinions religieuses ou politiques des indigents, encore moins qu'il ait mis le secours au prix d'un acte quelconque de religion. Jamais aucun de nous ne s'est enquis des croyances des indigents, autrement que pour avertir les protestants et les israélites qu'il existe des Comités spéciaux pour les indigents de leurs cultes.

Ayant été l'organe d'une imputation calomnieuse contre le premier Comité de secours, vous sentirez, citoyen rédacteur, que vous avez contracté le devoir d'être l'organe de la réponse.

Agréez nos sentiments de fraternité.

Les membres administrateurs du premier Comité de secours, paroisse d'Anay :

Bouté, curé d'Anay, président ; Augustin BEAUFRET, vice-président ; MORIN, secrétaire ; Clément LA-CROIX, MOREL, MESSENER.

### Allemagne.

BERLIN, 10 décembre. — La *Correspondance générale* dit qu'elle peut répéter de très bonne source, la nouvelle déjà publiée par elle, il y a quelque temps, et suivant laquelle la couronne impériale allemande a été offerte au roi de Prusse à la condition d'une division de la monarchie prussienne. Elle ajoute qu'on est encore en négociation à ce sujet, et que les divers envoyés du pouvoir central avaient pour mission de s'occuper de cette affaire.

AUTRICHE. — VIENNE, 8 décembre. — On s'entretient dans tous les salons, d'une lettre adressée par Kossuth à M. Styler, ministre américain à Vienne. Kossuth le prie de s'employer, au nom de la liberté, auprès du maréchal Windischgraetz, afin d'en obtenir une armistice de trois mois pour la Hongrie. M. Styler a envoyé cet écrit au prince Windischgraetz.

On manque depuis trois jours de nouvelles directes sur la situation de Pesth et de Presbourg.

Des fugitifs de Raab disent que la nouvelle de l'abdication de l'empereur y est parvenue, et a plus que surpris.

On dit qu'à Pesth la chambre des représentants a déclaré le trône vacant et la maison de Hapsbourg indigne de régner.

— Suivant la *Gazette universelle Allemande*, le compte-rendu de la dernière séance de la diète de Kremsier, n'aurait pas été publié, parce que le tableau fait par le ministre des finances de la situation financière du pays, et la demande d'un crédit de 80 millions y auraient donné lieu à une lutte très animée entre les Allemands et les Tschèques. On en serait même venu à des coups de poing, et le président Smolka, qui aurait vainement fait tous ses efforts pour rétablir l'ordre, serait malade des suites de la scène qui a eu lieu.

### Angleterre.

LONDRES, 13 décembre. — On lit dans le *Times* : « Nous sommes autorisés à démentir le bruit répandu, dans un journal du soir, que lord Seymour devait succéder à M. Charles Buller comme chef de la commission de la loi sur les pauvres. »

— On mande de Paris, au *Morning Chronicle* : « A bord des bâtiments qui sont à Brest, 800 voix ont été données à Louis Napoléon et 1,200 au prince de Joinville. L'autorité a refusé de recevoir ces voix, sous le rapport qu'elles étaient ridicules ; elles n'ont pas compté. »

— Louis Napoléon, accompagné par son oncle Jérôme et son cousin Napoléon Bonaparte, a rendu visite à M. Odilon Barrot à sa campagne de Bougival, près Saint-Germain ; après une longue conférence avec lui, ils sont rentrés à Paris et ils ont diné avec M. Thiers. Le bruit de ces deux visites est une consultation sur la formation d'un ministère. Rien n'a été décidé. Louis Napoléon est dans l'intention de nommer M. Desages, ambassadeur à Londres. M. Desages est membre du conseil d'Etat ; il était directeur du département politique aux affaires étrangères sous M. Guizot.

— On dit que le président d'Haïti annonce l'intention d'envoyer une expédition contre la partie espagnole de l'île, pour la soumettre.

### Nouvelles diverses.

Une soustraction assez importante de cartouches qui avait eu lieu à la mairie du 1er arrondissement, a été presque immédiatement découverte. La police, aussitôt informée, a procédé à des investigations qui ont eu pour résultat de procurer l'arrestation de l'auteur de cette soustraction coupable, et de permettre de saisir à son domicile la presque totalité des cartouches détournées à la mairie.

— Le gouvernement a pris, dans Paris et la banlieue, des mesures de sûreté formidables, dans le cas où des troubles auraient lieu.

— D'après une loi du 11 décembre, et conformément à l'art. 115 de la Constitution, l'Assemblée nationale constituante procédera à la discussion et au vote des lois organiques suivantes :

- 1° Loi sur la responsabilité des dépositaires de l'autorité publique ;
- 2° Loi sur le conseil d'Etat ;
- 3° Loi électorale ;
- 4° Loi d'organisation départementale et communale ;
- 5° Loi d'organisation judiciaire ;
- 6° Loi sur l'enseignement ;
- 7° Loi sur l'organisation de la force publique (garde nationale, armée) ;
- 8° Loi sur la presse ;
- 9° Loi sur l'état de siège ;
- 10° Loi sur l'organisation de l'assistance publique.

— En vertu d'une loi du 5 décembre, il sera fait, en 1849, un appel de 80,000 hommes sur la classe de 1848, pour le recrutement des troupes de terre et de mer.

— Il est ouvert un crédit de deux millions de francs pour la restauration de diverses salles du Louvre.

— Le *Moniteur* publie la loi portant règlement définitif des comptes de l'exercice 1846. Les dépenses ordinaires et extraordinaires s'élèvent à 1,548,531,415 fr. 81 c.

— Par arrêté du 11 décembre, l'autorisation accordée à la caisse d'épargne de Paris, par l'ordonnance du 29 juillet 1818, est prorogée jusqu'au 31 décembre 1850.

— On remarque chez Aubert et les marchands d'estampes des boulevards, une caricature qui représente Louis-Philippe recevant un coup de pied de Lamartine, qui reçoit le même cadeau du général Cavaignac, qui le reçoit de Louis-Napoléon. On lit au bas du dessin : *La suite prochainement.*

— Mme Daniel Stern vient de publier, dans le *Courrier Français*, une lettre intitulée : *Ammistie*. Cette épître est remarquable par l'élevation de la pensée, la grandeur d'âme et l'amour de la fraternité qui l'ont inspirée.

— On annonce un nouveau livre du citoyen de Lamartine, sous le titre de : *Raphaël, pages de la vingtième année.*

— La *Gazette* trouve, dans l'anagramme de Louis-Napoléon Bonaparte, ces mots : *Elu par la nation*. On y trouve également ceux-ci : *La nation blousée.*

TRIBUNAUX. — M. George Duchêne, gérant du journal le *Peuple*, dont le citoyen Proudhon est directeur, a comparu aujourd'hui devant la cour d'assises de la Seine, à l'occasion d'un article publié dans son numéro du 26 novembre dernier. Cet article, intitulé *Les contre-révolutionnaires*, renfermait des passages qui ont paru au ministère public constituer le délit d'attaque contre le principe de la propriété.

Le citoyen Petit, avocat-général, a soutenu avec force la prévention. Le citoyen Madier de Mentjau, a présenté la défense du gérant.

Le jury, après quelques minutes de délibération, a rendu un verdict de culpabilité. En conséquence la cour faisant à M. Duchêne application des articles 1er de la loi du 17 mai 1819 et 3 du décret du 11 août 1848, l'a condamné à huit mois d'emprisonnement et à 3,000 fr. d'amende. La durée de la contrainte par corps a été fixée à un an.

— Le citoyen Germain Bellanger, docteur en médecine à Senlis, auteur d'un écrit intitulé : *Simple rapprochement*, cité comme prévenu d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement de la République et d'excitation à la haine et au mépris des citoyens les uns contre les autres, n'ayant pas comparu, a été condamné, par défaut, à une année d'emprisonnement et à 3,000 fr. d'amende.

AVIS. — L'association générale et fraternelle des chefs d'ateliers tisseurs de la ville de Lyon et ses faubourgs, prévient les sociétaires qu'il y aura une réunion générale, dimanche 17 du courant, à dix heures précises du matin, à la Rotonde, aux Brotteaux.

En conséquence, elle invite tous leurs confrères chefs d'ateliers, non-sociétaires, qui désireraient prendre connaissance de la nouvelle organisation de la société, de vouloir assister à cette réunion.

Les membres du bureau de l'administration : Lericel, président ; Chalaçon, vice-président ; Perron et Lapière, secrétaires.

### Bourse de Paris, du 11 décembre 1848.

Cinq pour cent.....	75 65	Emprunt Romain.....	63 00
Dito, fin courant.....	74 55	Emprunt Belge 1840.....	81 00
Trois pour cent.....	45 40	Actions de la banque.....	1650 20
Dito, fin courant.....	45 40	Obligations de la ville.....	1160 00
Quatre pour cent.....	00 00	Obligation piémontaise.....	830 00
Rente de Naples.....	00 00	Quatre canaux.....	00 00
Dettes actives d'Espagne.....	00 00	Jouissance des 4 canaux.....	00 00

### CHEMIN DE FER.

Saint-Germain.....	520	Orléans-Bordeaux.....	375
Versailles, rive droite, d.....	412 50	Nord.....	368 75
— rive gauche.....	410	Paris-Lyon.....	360
Paris-Orléans.....	690	Paris-Strasbourg.....	333 75
Paris-Rouen.....	405	Tours-Nantes.....	320
Rouen-Hâvre.....	189	Montreuil.....	100
Marseille-Avignon.....	182 50	Dieppe.....	00
Strasbourg-Bâle.....	85	Charleroy.....	00
Centre.....	233 75	Lyon-Avignon.....	00
Amiens-Boulogne.....	00	Fampoux.....	00

### ANNONCES.

AVIS. Le sieur DAUDER, tailleur, depuis longtemps connu pour la spécialité du pantalon, afin d'être utile à toute la société, vient offrir ses services à MM. les amateurs de ce vêtement. Il assure la coupe la plus gracieuse pour tout genre de pantalons ; il fait à façon et au comptant. Son domicile est rue des Bouchers, 18, à Lyon ; il se rend à domicile.

### TRAITEMENT SIMPLIFIÉ.

ESSENCE CONCENTRÉE DE SALSEPAREILLE D'AMÉRIQUE,

Pour la guérison prompte et radicale des Maladies secrètes et de la peau, Vices du sang, Dartres, Gale, Boutons, etc.

INJECTIONS INFALLIBLES DU DOCTEUR LUPPI,

Pour guérir en trois ou quatre jours inévitablement les gonorrhées ou écoulements, même les plus invétérés, et qui ont résisté aux autres moyens.

Nous nous sommes livrés avec travail et réflexion à l'étude de l'affection vénérienne et de son mode d'assimilation avec notre organisation, à l'aide des moyens que nous annonçons nous sommes parvenus à lutter contre ses pernicieux effets d'abord, puis à en débarrasser tout-à-fait l'économie en très-peu de temps.

On ne saurait mettre en doute le service que nous rendons à l'humanité, en supprimant les tisanes, les sirops, les pilules et tout le long attirail mercuriel dont on a l'habitude de gorger le malade. Non-seulement nous avons simplifié le traitement, mais nous offrons les vrais antidotes du mal vénérien, seuls moyens de se débarrasser en très-peu de temps, à peu de frais et presque sans peine d'une maladie qui, si elle n'est pas toujours très-grave, est toujours très-ennuyeuse et décourage souvent par la persistance de ses symptômes.

PRIX : Le flacon essence de Salspareille, 5 fr. Les injections infallibles, 3 fr.

Chez M. CAMUSET, pharmacien, place des Carmes, 14, s-à-vis de l'hôtel du Parc, à Lyon.

### LA PLUS BELLE ÉTRENNE DE FAMILLE.

### PORTRAITS

AU DAGUERRETYPE, GENRE MINIATURE, SANS MIROITE, Procédé spécial de M. Adrien BERTRAND,

Précédemment aux Terreaux.

Actuellement *Quai du Peuple, 29* (ci-devant d'Orléans),

Au premier étage, à l'angle de la place d'Albon,

PAR TOUS LES TEMPS.

Épreuves de choix et SIGNÉES.

### A VENDRE

Par suite de dissolution de société,

### UN ATELIER DE MOIRAGE

Pour les étoffes de soie, monté à neuf, ayant déjà fonctionné. Les cylindres et accessoires sont dans un état parfait. — On pourrait céder le bail de l'appartement, situé dans un quartier de fabricants.

S'adresser, pour les renseignements et pour traiter, au bureau de l'imprimerie cours de Broches, 8 au premier, à la Guillotière.

### A VENDRE.

Une Machine à vapeur, de la force d'un fort cheval, avec sa chaudière et tous ses accessoires.

S'adresser, port des Cordeliers 57, au concierge.

Le directeur-gérant, FAURÈS.

Imprimerie de veuve ATNA, gr. rue Mercière, 44.

### AVIS.

Messieurs les Assurés de la *Compagnie LA SÉCURITÉ*, sont prévenus qu'à partir du 15 courant, les bureaux de ladite Compagnie sont transférés place de la Platière, 2, au premier, dans le cabinet de M. de NESLE, fondé de pouvoirs, seul chargé de régler et payer les indemnités de sinistres, recevoir et donner quittances de toutes primes cûes ou à échoir, signer tous avenants, etc.

Les Bureaux sont ouverts de neuf heures du matin à cinq heures du soir, les dimanches et fêtes exceptés.